



BENOIT HAMON  
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES,  
CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le 27 Décembre 2012  
N° 309

## **Consommation en période de fêtes : Benoît HAMON s'assure de la bonne protection des consommateurs**

A l'occasion de sa visite dans un centre commercial de Loire Atlantique, Benoît HAMON, ministre délégué à l'Économie sociale et solidaire et à la Consommation, s'est félicité de l'impact positif des contrôles de la DGCCRF sur la protection des consommateurs, tant du point de vue économique qu'en matière d'hygiène et de sécurité des produits alimentaires et non alimentaires.

Dans un contexte économique difficile pour de nombreux ménages, Benoît HAMON a insisté sur l'importance du respect des réglementations en matière d'étiquetage des produits afin d'éclairer les choix des consommateurs. En période de fêtes et alors que les prix guident les choix des Français, il est important de pouvoir compter sur la loyauté des étiquetages pour que la qualité, l'origine ou la composition des produits soient fiables.

Les jouets doivent également plus que jamais faire l'objet de contrôles rigoureux, tant de la part des professionnels que de la DGCCRF, pour protéger les enfants contre tout type de risque ou d'accident.

Benoît HAMON a dressé un bilan intermédiaire de l'«Opération Fin d'Année» menée par la DGCCRF. Celle-ci conduit chaque fin d'année des opérations de contrôle et d'information renforcées portant sur la consommation festive. Elle intensifie ses contrôles, lors des deux derniers trimestres de l'année sur les cadeaux et les denrées alimentaires qui sont proposés au moment des fêtes de Noël et du Nouvel An.

A ce jour, 27 200 vérifications dans 7 350 établissements ont été réalisées dans le cadre de l'opération qui doit durer jusqu'à la mi-janvier 2013. Le taux d'infraction s'élève actuellement à 11,7 % (479 intentions de procès-verbaux, 412 mesures administratives et 2 320 rappels à la réglementation), contre 10,5 % en 2011.

Benoît HAMON salue l'action indispensable de la DGCCRF en faveur de la protection des consommateurs, qui est au cœur de ses priorités, et lui demande de poursuivre ses contrôles.

### Contacts presse :

Cabinet de Benoît HAMON – Anne-Sophie DE FAUCIGNY : 01 53 18 41 04

Contact presse DGCCRF - Marie TAILLARD : tél : 01 44 97 23 91